



**Frédéric Sanchez**  
Président du directoire du Groupe Fives

“ Les marchés étrangers sont l'avenir de nos entreprises. Cette compétition internationale se fonde sur la compétitivité de nos produits et de nos services mais également sur notre capacité à participer à l'organisation des règles du jeu du commerce mondial. Osons l'international ! ”

## Osons l'international !

### Missions

La Commission International contribue à l'élaboration et à la promotion des règles du jeu du commerce international, qui garantissent une concurrence équilibrée, favorable aux entreprises françaises.

C'est un acteur « politique » fédérateur et porteur des intérêts collectifs de nos industries et services tournés vers l'International (import, export, développement de réseaux internationaux, investissements).

Elle est LA voix des entreprises françaises, grandes ou petites, industrielles ou de services, dans les enceintes internationales, européennes et nationales.

Interlocuteur « réflexe » des pouvoirs publics français sur le commerce international, la Commission International :

- Est une force de propositions et d'influence dans les négociations internationales et européennes (accords multilatéraux, accords bilatéraux de libre-échange) ;
- Participe activement aux groupes de travail et manifestations des organisations patronales internationales et intergouvernementales ;
- Construit une force d'influence avec les organisations patronales « sœurs » (européennes et internationales) autour d'objectifs communs ;
- Impulse au niveau national un processus permanent de réformes garantissant un dispositif de soutien à l'International fort et compétitif (modernisation douanière, outils financiers...) ;
- Consolide les relations de confiance et de partenariat avec les autres acteurs du commerce extérieur : ACFCI, UCCIFE, CNCCEF, Ubifrance, Coface...

### Organisation et mode de fonctionnement

La Commission International est composée de 69 membres.

Elle s'appuie sur les compétences et l'expérience des fédérations professionnelles et des entreprises. Ses travaux sont conduits par 8 Comités transversaux :

#### Le Comité « OMC et Accords Multilatéraux »

- Traite de l'ensemble des sujets se rapportant aux questions multilatérales, dont les négociations du Cycle de Doha à l'OMC ;

#### Le Comité « Accès aux marchés »

- Concerne l'ensemble des sujets ayant trait aux négociations commerciales bilatérales de l'UE (barrières tarifaires et non tarifaires, propriété intellectuelle, investissements, marchés publics...) ;

#### Le Comité « Principes directeurs et déontologie internationale »

- Valorise les principes éthiques de gouvernance de l'entreprise, en particulier les Principes directeurs de l'OCDE, comme un avantage comparatif sur les marchés internationaux ;
- S'assure que les règles internationales sont appliquées et ne créent pas de distorsions de concurrence supplémentaires.

#### Le Comité « Europe/Amérique »

- Suit les travaux du Conseil Economique Transatlantique (CET), et y apporte la vision du MEDEF à travers le Transatlantic Business Dialogue (TABD) ;
- Sensibilise et informe les responsables français, européens et nord-américains de la position du MEDEF sur les questions transatlantiques.

#### Le Comité « Commerce Extérieur de la France »

- Traite de toutes les questions relatives au Commerce extérieur :
  - en proposant aux pouvoirs publics l'amélioration et/ou la mise en place de procédures de soutien aux exportations françaises innovantes ;
  - en participant à l'élaboration auprès des pouvoirs publics de la politique d'assurance crédit.

#### Le Comité « Douanes »

- Propose des mesures de simplification et de modernisation des procédures douanières aux niveaux français et communautaire ;
- Etablit des recommandations visant à faciliter les échanges par la limitation des coûts et des formalités administratives.

#### Le Comité des « Usagers des Foires et Salons »

- Défend les intérêts des usagers des foires, salons et congrès auprès des opérateurs/organismes ;
- Promeut ce média comme un vecteur-clé des PME pour "Partir à l'international".

#### Le Comité « Intelligence économique et sécurité »

- Sensibilise nos entreprises aux enjeux de la maîtrise de l'information pour gagner des parts de marchés ;
- Détecte et fait remonter de nos entreprises les signaux faibles permettant d'anticiper les tendances des marchés ;
- Agit auprès des pouvoirs publics pour placer l'entreprise au cœur de la politique française d'IE.

## Services aux adhérents

La **Direction des Affaires internationales** suit l'ensemble des travaux susceptibles d'avoir un impact sur le développement international des entreprises françaises, que ses travaux soient menés au niveau du gouvernement français, de la Commission européenne et/ou des organisations internationales.

- Elle travaille en étroite collaboration avec MEDEF International sur les questions régionales et bilatérales.
- Elle influence les autorités françaises, européennes et internationales directement ou indirectement via BUSINESSSEUROPE, le BIAC et ICC.
- Elle propose une veille régulière sur l'évolution des négociations commerciales et l'actualité multilatérale.
- Elle publie des guides pratiques à destination des entreprises pour les aider à se développer à l'international : enjeux des négociations commerciales à l'OMC, principes directeurs de l'OCDE, conquête des marchés extérieurs...

## Actualité

### ■ « Mesures anticrise »

Depuis octobre 2008, la Commission International travaille aux côtés des pouvoirs publics français pour adapter les outils financiers de soutien aux exportations (politique de l'assurance-crédit moyen terme, garanties publiques moyen terme), pour en créer de nouveaux (Cap Export et Cap + Export) et renforcer les dispositifs non financiers existants (VIE), dans le but de soutenir les exportations et les investissements directs français à l'étranger.

### ■ « Lutte contre le protectionnisme »

Le MEDEF alerte, dossiers chiffrés à l'appui, les autorités françaises et communautaires sur les mesures « anticrise » protectionnistes prises par certains pays partenaires (USA, Chine, Russie, Algérie...).

### ■ Mondialisation

A travers les auditions de personnalités d'univers différents (religieux, politique, universitaire, économique, ONG en 2008 et 2009), la Commission International s'est efforcée de comprendre les mécanismes et les enjeux de la mondialisation en associant à ses réflexions les autres parties prenantes, notamment issues de la société civile. Ce travail permettra l'élaboration d'un rapport du MEDEF sur ce sujet, accompagné de recommandations.

### ■ Libéralisation des marchés internationaux, malgré un contexte économique international moins favorable

Poursuivre et conclure le Cycle de Doha pour le Développement demeure la priorité des milieux d'affaires français. Parallèlement, la Commission International encourage l'UE à développer des relations de libre-échange avec ses principaux partenaires économiques afin de promouvoir les intérêts des entreprises françaises.

### ■ Ouverture des marchés publics étrangers

Dans certains pays, des obstacles non tarifaires sont imposés aux entreprises européennes alors que le marché européen est l'un des plus ouverts au monde. La Commission poursuit son lobbying pour que l'Union mette en place le principe de réciprocité tel qu'il existe dans l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de 1996, l'idée n'étant pas de fermer le marché européen, mais d'établir des conditions identiques de concurrence et d'accès aux marchés publics.

### ■ Règles commerciales communautaires

Elle suit avec constance tous les projets de réformes de règles commerciales, de financements export et d'investissements menés par la Commission européenne, et plus récemment la réforme des règles d'origine préférentielles/SPG, le marquage d'origine/Made in, les mesures antidumping. La Commission International analyse également l'impact du Traité de Lisbonne sur certaines négociations, comme celles des Accords de Protection aux Investissements (API).

## Dernières publications

- **Entreprises et ONG de solidarité Internationale – Quels partenariats pour quels objectifs ?** Ce rapport, réalisé à la demande du MEDEF et de Coordination Sud, s'efforce de recenser les différents types de partenariats pouvant exister entre les entreprises et les ONG internationales, leurs enjeux, objectifs et avantages réciproques pour les entreprises et les ONG à l'international.
- **Les Principes directeurs de l'OCDE.** Ce guide pratique à destination des entreprises, notamment des PME, détaille le contenu des recommandations de l'OCDE aux entreprises pour avoir un comportement éthique à l'international. Il analyse l'importance de ces principes dans la conduite des affaires à l'international ainsi que les éventuelles conséquences de leur non-respect.
- **L'indispensable de l'export.** Ce guide pratique dénombre les outils et les interlocuteurs de l'export pour accompagner les premiers pas de l'entreprise vers l'international.
- **Prévenir les risques de corruption dans les démarches export.** Ce guide aide les PME à répondre aux trois questions clés à poser pour choisir un agent commercial dans une opération internationale : réputation de l'agent, contrat avec le partenaire, rémunération et défraiement du partenaire.

## Rencontres internationales

Reconnue comme un interlocuteur incontournable des affaires internationales, la Commission reçoit régulièrement des personnalités françaises et étrangères venues écouter ses positions et la consulter. Parmi ces personnalités, Pascal Lamy, directeur général de l'OMC; Catherine Ashton, commissaire européen en charge du Commerce, Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, Jean-Christophe Donnellier et Benoit Coeuré, directeurs généraux chargés des affaires internationales à la DGTPE (Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique), Jérôme Fournel, directeur général des Douanes.